

COMPTE RENDU REUNION N°6

14 JANVIER 2016

Personnes présentes : Véronique OLMI, Paule RENVOISE Gaëlle VOILLARD, Pascal CREDOU, Jean-Marc LEMAIRE, Sébastien MILLOT, Michaël NGUYEN et Didier NOURRY.

Personnes excusées : Carole-Anne HOUCHOUA et Jean-Louis ROUSSET.

ORDRE DU JOUR

1. Bilan du TDJ des 19/20 décembre
2. Grande Plume
3. Tournoi *Promobad*
4. Fête du club février 2016
5. Charte du jeu libre
6. Politique du sparing partner
7. Rémunération de Baptiste Rocroy
8. Réorganisation des créneaux
9. CNDS
10. Questions diverses
 - Montant de la cotisation à compter de janvier 2016
 - Demande de local / Didier Nourry
 - Stage *Jeunes* vacances d'hiver
11. Date de la prochaine réunion

Date prochaine réunion de bureau :

Jeudi 11 février 2016 à 19H30 à l'US

I / Bilan du TDJ des 19/20 décembre

Jean-Marc LEMAIRE, l'organisateur du tournoi, remercie tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour la réussite du tournoi, ainsi que les entraîneurs, Quentin NGUYEN et Baptiste ROCROY, venus coacher les jeunes joueurs cristoliens. Un grand merci également à Monsieur MAMERON pour les banderoles offertes au club et inaugurées à l'occasion du TDJ.

Bilan général Cent vingt-cinq joueurs étaient inscrits en simple, dont 44 ont également disputé le double. On peut juger cette participation satisfaisante si l'on considère que la compétition avait lieu le premier week-end des vacances de Noël et si l'on compare avec la participation au TDJ d'avril 2015.

Bilan financier Le tournoi a généré un bénéfice de 1020 €, dont 223 € de buvette.

Bilan sportif Trois finales disputées par des joueurs cristoliens.

Difficultés rencontrées

- Quelques minimes inscrits sur deux tableaux se sont retrouvés avec plus de dix matchs à jouer le dimanche. L'arbitre a donc pris la décision d'annuler les matchs en double pour les joueurs concernés. Pour éviter d'être confronté de nouveau à un tel cas de figure, les simples, désormais, n'auront plus lieu le même jour que les doubles.

- Le papier et l'encre pour l'imprimante étaient en quantités insuffisantes. Il serait bon que dorénavant, les dernières personnes à utiliser l'imprimante s'assurent qu'elle est suffisamment approvisionnée pour les fois suivantes.

- Lors de la prochaine édition, il faudra prévoir des quantités plus importantes à la buvette et une offre peut-être plus diversifiée.

II / Grande Plume

Odile COSTE informe le bureau que le tournoi *La Grande Plume* est en attente de validation par la FFBad, après avoir été validé par la ligue.

Véronique OLMI se charge de commander les ticketnets et Sébastien MILLOT de contacter l'école d'ostéopathie.

III / Tournoi Promobad

Didier NOURRY a présenté aux membres du bureau une ébauche de règlement pour le tournoi *Promobad* qu'il souhaite organiser prochainement. La version définitive du règlement sera présentée et validée lors de la prochaine réunion de bureau

Il s'agit d'un tournoi non homologué mais qui nécessite d'être « déclaré » sur POONA. Didier se renseigne auprès de la ligue sur les démarches à effectuer.

IV/ Fête du club février 2016

Aucun gymnase n'est disponible à la date initialement envisagée par le bureau. En conséquence, la fête du club aura lieu en fin de saison. Didier NOURRY va dès à présent adresser une demande au service des sports pour **les dimanches 19 ou 26 juin 2016** (plage horaire : 12h-18h).

V/ Charte du jeu libre

Deux ébauches de chartes ont été proposées par Michaël NGUYEN et Sébastien MILLOT. Après quelques modifications, la charte sera validée lors de la prochaine réunion de bureau.

Pour rappel, cette charte a pour vocation d'être adressée à tous les adhérents, intégrée à la plaquette de rentrée et affichée dans les gymnases qui accueillent du jeu libre.

VI/ Politique du sparing partner

Sébastien MILLOT souhaite favoriser et encadrer le *sparing partner* au sein du club.

Le *sparing partner* consiste à inviter des joueurs d'autres clubs à participer à quelques entraînements, sur la base de la réciprocité. Un tel dispositif a pour objectif d'offrir aux joueurs la possibilité d'être confrontés à d'autres styles de jeux et donc de progresser. Il concernerait uniquement les créneaux *Compétiteurs* et plus particulièrement les créneaux des équipes régionales.

Didier NOURRY se charge de contacter les présidents et entraîneurs des clubs de Choisy-le-Roi, Saint-Maur et Gentilly ; Sébastien ou Didier en fera prochainement l'annonce aux joueurs concernés.

VII/ Rémunération de Baptiste Rocroy

Suite à l'obtention de sa licence, Baptiste ROCROY bénéficiera d'une augmentation de salaire et passera à une rémunération de 18€ de l'heure, à compter du 1^{er} janvier 2016.

VIII/ Réorganisation des créneaux

Les entraîneurs du club se sont réunis et ont proposé une réorganisation des créneaux pour la saison 2016-2017 : notamment, Quentin NGUYEN passerait sur des entraînements *Jeunes* et *Compétiteurs* ; un créneau féminin ferait son apparition ; les créneaux *Bad'Pouss* auraient tous lieu en semaine (et non plus le samedi).

Ces propositions sont encore à l'étude et seront peaufinées dans les prochains mois.

IX/ CNDS

Le dépôt d'un dossier CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) permet aux clubs sportifs de faire une demande de subvention.

Le dossier doit intégrer le projet du club, une partie administrative, un bilan des actions menées et un descriptif des actions à venir.

Le dépôt du dossier devant se faire courant mars, Sébastien MILLOT se charge de solliciter Odile COSTE pour le bilan des actions menées et Maëlle SAMPO pour la partie administrative. Didier NOURRY et Sébastien MILLOT s'occuperont du descriptif des nouvelles actions envisagées.

X/ Questions diverses

1) Les nouveaux inscrits souhaitant bénéficier de la licence *Jeu libre* à partir de janvier 2016 devront s'acquitter d'une cotisation de 115 € (2/3 de la cotisation initiale).

2) Didier NOURRY aurait aimé disposer d'un local de travail. Le bureau en valide le principe. Un premier local pourrait être disponible au Jeu de Paume ou un deuxième, à Marie-Thérèse Eyquem. Sébastien MILLOT se charge d'en faire la demande auprès du service des sports (si c'est nécessaire, Paule RENVOISE relaiera la demande auprès de l'US)

3) Le stage *Jeunes* aura lieu la deuxième semaine des vacances d'hiver.